

# LYCEE DE L'UNION

74 rue du Professeur Raymond GARCIN FORT DE FRANCE © 05 96 64 35 00

contact@lyceedelunion.com

# INSCRIPTIONS - R E I N S C R I P T I O N S 2NDE, 1ERE, Tle ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

# HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT

Du Lundi au Vendredi 8h30 – 12h 14h30 – 17h00

L'inscription ou la réinscription des élèves du Lycée de l'Union se fera de la manière suivante :

REINSCRIPTIONS EN CLASSES DE 2<sup>nde</sup>, 1<sup>ère</sup>, Tle: <u>du 16 juin 2025 au 04 Juillet 2025</u>

NOUVELLES INSCRIPTIONS AU LYCEE: du 16 juin 2025 au 21 Juillet 2025

1-INSCRIPTIONS/REINSCRIPTIONS EN LIGNE www.lyceedelunion.com

# <u>2- LA FINALISATION DE L'INSCRIPTION AU LYCEE (PORT DES PIECES ADMINISTRATIVES, LECTURE ET SIGNATURE DU CONTRAT D'INSCRIPTION ET REGLEMENT DE LA SCOLARITE).</u>

#### **☞ FRAIS DE SCOLARITE**

- Frais d'Inscription : contacter le lycée payable par <u>Carte Bancaire</u>, <u>chèque à l'ordre de l'I.M.E</u> ou espèces (<u>munissez-vous de la monnaie exacte</u>)
- + Les frais de scolarité: contacter le lycée

  <u>Possibilité</u> de payer <u>par prélèvements mensuels</u> de Septembre 2025 à Juin 2026.

#### En cas d'annulation les frais d'inscription ne seront pas remboursés.

+

Outils d'exercices en ligne obligatoire « KWYK » (Maths, Physique-Chimie) paiement par prélèvement bancaire unique en septembre 2025. Tarif précisé lors de l'inscription au lycée.

#### Pièces à fournir à l'Inscription sur place

- o 1 photo d'identité (nom-prénom et classe de l'élève au dos)
- o 3 enveloppes autocollantes timbrées (220 x 110 mm) aux noms et adresse des parents
- o 1 enveloppe à fenêtre vierge timbrée (220 x 110 mm)
- O RIB + Autorisation de prélèvement SEPA à compléter sur place

# + Elève entrant en classe de 1ère / Tle à téléverser :

- 1 copie de la pièce d'identité de l'élève (carte d'identité, passeport, ou carte de séjour)
- 1 copie de l'attestation de recensement de l'élève ou l'attestation de Journée de Défense.
- 1 dispense d'EPS cycle 1ère/ Terminale à télécharger sur notre site en ligne et à compléter.

#### Documents à téléverser au moment de l'inscription en ligne

- Bulletins trimestriels/semestriels année 2024-2025 ou dernière année de scolarisation + Relevé de notes du BAC (redoublant de Terminale)
- o Protocole de P.A.I, PA.P et/ou GEVA-SCO de la classe de 3<sup>e</sup> ou de Terminale
- o 1 attestation d'assurance à jour année scolaire 2025-2026
- o 1 autorisation de droit à l'image à télécharger sur notre site internet, à renseigner et téléverser.

## La présence du Parent et de l'élève est obligatoire pour l'inscription/réinscription.

LA SIGNATURE DES CONTRATS D'INSCRIPTION ET LE PAIEMENT SE FERONT OBLIGATOIREMENT SUR PLACE, MUNISSEZ-VOUS DE L'APPOINT POUR TOUT PAIEMENT EN ESPECES.

# Tout dossier incomplet sera refusé.



## LYCEE DE L'UNION

74 rue du Professeur Raymond GARCIN FORT DE FRANCE \$\infty\$05 96 64 35 00

contact@lyceedelunion.com

# INSCRIPTIONS-REINSCRIPTIONS BTS COMMUNICATION, TOURISME et M.C.O ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

# HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT

Du Lundi au Vendredi

8h30 - 12h  $14h30 - 17\overline{h00}$ 

## MODALITES DE REINSCRIPTIONS /INSCRIPTIONS

REINSCRIPTIONS EN CLASSES DE BTS 1ère ou 2e année: du 16 juin 2025 au 11 Juillet 2025

NOUVELLES INSCRIPTIONS AU LYCEE: du 16 juin 2025 au 21 Juillet 2025

1-INSCRIPTIONS/REINSCRIPTIONS EN LIGNE www.lyceedelunion.com
2- LA FINALISATION DE L'INSCRIPTION AU LYCEE (PORT DES PIECES ADMINISTRATIVES SIGNATURE CONTRAT ET REGLEMENT DE LA SCOLARITE)

#### **☞ FRAIS DE SCOLARITE**

- Frais d'Inscription : contacter le lycée payable par <u>Carte Bancaire</u>, <u>chèque à l'ordre de l'I.M.E</u> ou espèces (<u>munissez-vous de la monnaie exacte</u>)
- + Les frais de scolarité: contacter le lycée

  <u>Possibilité</u> de payer <u>par prélèvements mensuels</u> de Septembre 2025 à Juin 2026.

# En cas d'annulation les frais d'inscription ne seront pas remboursés.

+

#### Pièces à fournir à l'Inscription sur place

- 1 photo d'identité (nom-prénom et classe de l'élève au dos)
- o 3 enveloppes autocollantes timbrées (220 x 110 mm) aux noms et adresse des parents
- o 1 enveloppe à fenêtre vierge timbrée (220 x 110 mm)
- o RIB + Autorisation de prélèvement SEPA à compléter sur place
- étudiant boursier, votre notification de bourse pour l'année scolaire 2025-2026.

#### + Etudiant entrant en classe de 2ième année :

- 1 copie de la pièce d'identité de l'étudiant (carte d'identité, passeport, ou carte de séjour)
- 1 copie de l'attestation de recensement de l'étudiant ou de l'attestation de Journée de Défense

# Documents à téléverser au moment de l'inscription en ligne

- Bulletins trimestriels/semestriels année 2024-2025 + Relevé de notes du BAC
- o Protocole de P.A.I, PA.P et/ou GEVA-SCO de la classe de la classe de Terminale
- o 1 attestation d'assurance à jour année scolaire 2025-2026
- 1 autorisation de droit à l'image à télécharger sur notre site internet, imprimer et compléter
- Charte étudiante complétée et signée

+

#### CONTRAT D'INSCRIPTION

Le contrat valable pour l'année 2025-2026 sera signé en double exemplaires par le contractant et le directeur du Lycée de l'Union. Un exemplaire sera aussitôt remis au contractant.

Les étudiants reçoivent en fin de chaque semestre leur bulletin.

Une carte étudiant leur sera remise en début d'année. Toute carte étudiante perdue ou non utilisable sera remplacée au prix de 5 euros + 1 photo.

LA SIGNATURE DES CONTRATS D'INSCRIPTION ET LE PAIEMENT SE FERONT OBLIGATOIREMENT SUR PLACE,

# Tout dossier incomplet sera refusé.





# LYCEE DE L'UNION

74 Rue du Professeur Raymond Garcin 97200 Fort de France ☎ 0596.64.35.00

# AUTORISATION PARENTALE DE DIFFUSION DROIT A L'IMAGE

□ 2 <sup>nde</sup>	1ère	☐ Tle
☐ BTS Comm. 1 <sup>ère</sup> anno	ée	☐ BTS Comm. 2 <sup>ième</sup> année
☐ BTS Tourisme 1 <sup>ère</sup> ar	nnée	☐ BTS Tourisme 2 <sup>ième</sup> année
□ BTS M.C.O 1 <sup>ère</sup> anné	ee	☐ BTS M.C.O 2 <sup>ième</sup> année
Je soussigné		père/mère/tuteur légal/étudiant de
1'élève		
□ autorise / autorisons <sup>(1)</sup>		
□ n'autorise / n'autorisons pas		
	F	
le lycée de l'Union sous la responsabilité du chef d'établissement, à publier sur le site internet ainsi		
que sur les réseaux sociaux du lycée, sans contrepartie de quelque nature que soit, les photos ou		
vidéos, sur lesquelles	figure mon en	fant dans le cadre du projet d'établissement du Lycée de l'Union.
Fait à		, le//
Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :		